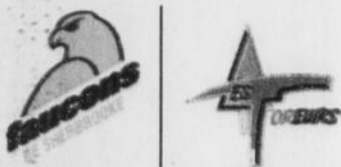


Les sports



1 | 4

La première manche aux Foreurs (C1)

Amiante

Des journalistes français en visite pour constater les faits (B1)

Magog



La Ville enregistre un surplus record de 1 million \$ (A3)

Un paradis pour skieurs



De la neige pour filer jusqu'à la fin avril! (A2)

Météo / A2



LA FOIRE AGRICOLE DE SHERBROOKE AGONISE... MAIS FAIT RÊVER LA DIRECTION DU FESTIVAL DU LAIT

Claude PLANTE
Sherbrooke

La direction du Festival du lait de Coaticook veut obtenir le statut d'exposition régionale et prendre la relève de l'Expo-Sherbrooke, un événement estival dont l'avenir est fortement menacé.

«Il y a longtemps qu'on en rêve!», lance Marcel Jaton, vice-président du

Festival et responsable du dossier au conseil d'administration. «Nous serions bien prêts à prendre la relève.»

«Si nous réussissons à remplir toutes les exigences et que nous pouvons tenir un casino, je pense que nous pourrions la présenter dès cet été.»

En raison du refus de la Ville de Sherbrooke de financer encore cette année l'Exposition de Sherbrooke, tout porte à croire, comme il a été annoncé la semaine dernière, que la foire sher-

brooke ne pourra avoir lieu.

Dans le milieu agricole, il n'y a pas de secret autour du fait que l'organisation coaticookoise est fortement intéressée, depuis déjà de nombreuses années, à acquérir le statut d'exposition, voire d'exposition régionale.

L'annonce de la semaine dernière deviendrait donc l'occasion rêvée de passer aux actes, signale M. Jaton. Pour obtenir le statut d'exposition, le Festival devrait au moins présenter 200 têtes

d'animaux de deux races différentes.

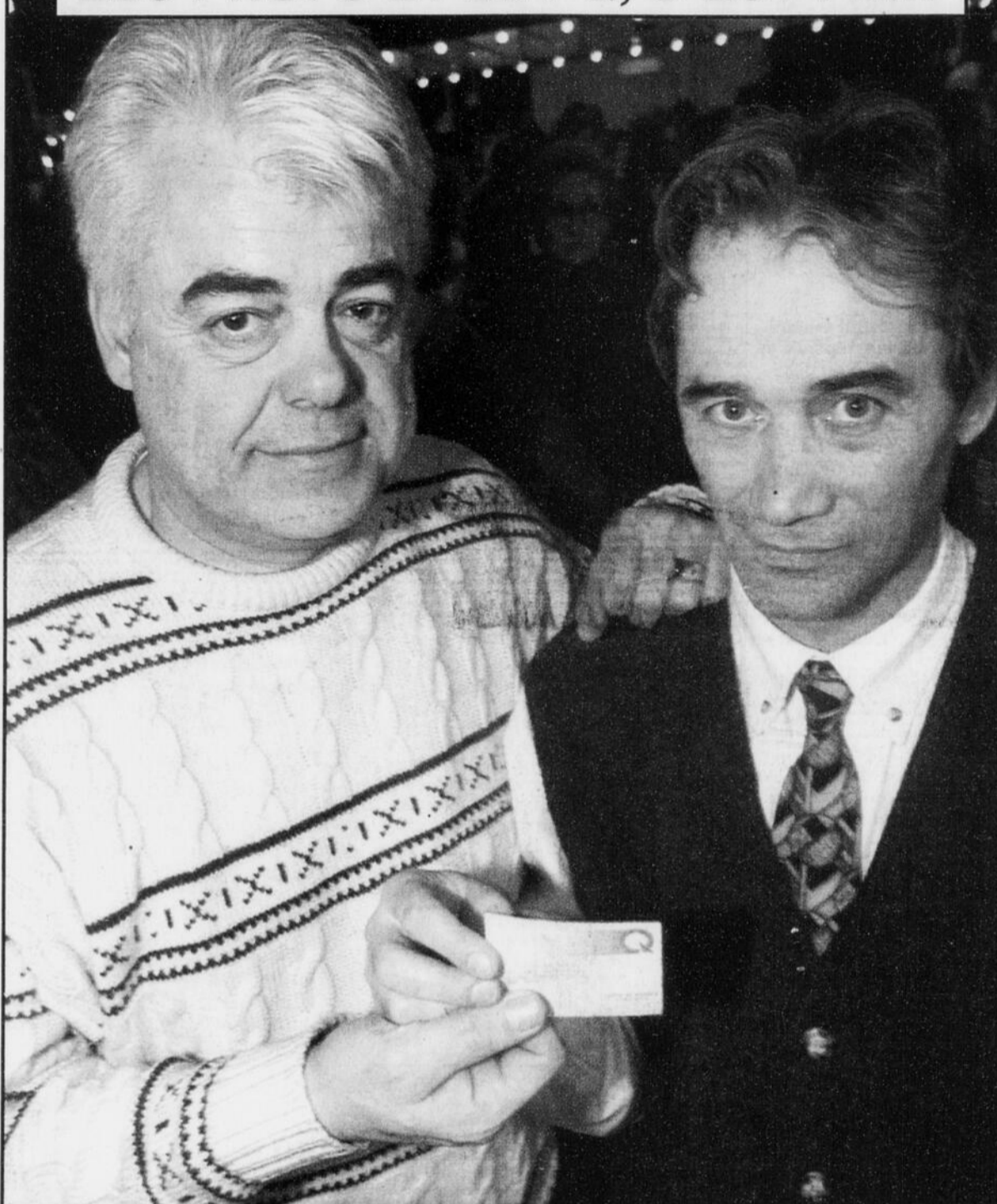
«Ça ne serait pas alors une exposition aussi importante que celle que Sherbrooke présentait, dit-il. Evidemment, ça serait beaucoup plus axé vers la production laitière. On pourrait ajouter aussi une mini-ferme.»

«Il nous faudrait des infrastructures supplémentaires, notamment du parking. Tout dépendra aussi de la disponi-

Coaticook veut... (suite en A2)

Coaticook veut l'Expo régionale

LES PROFS ET LE PQ, C'EST FINI!



Richard Bernier, à gauche, un enseignant et militant bien connu au PQ et au Bloc, a remis hier soir sa carte de membre du PQ à Ghislain Lallier, président du Syndicat des enseignants de l'Estrie. Quelque 800 enseignants ont appuyé à 90 pour cent une résolution les enjoignant à retourner leur carte de membres du Parti québécois et du Bloc québécois en signe de protestation contre les offres gouvernementales.

Au diable les cartes du parti...

Alain GOUPIL
Rock Forest

Le divorce entre le PQ et les enseignants de l'Estrie est consommé. Hier soir, ceux du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie ont non seulement rejeté à l'unanimité la proposition gouvernementale du 5 mars, mais ils ont aussi appuyé, à 90 %, une résolution les invitant à retourner leur carte de membre du PQ et du Bloc québécois et à boycotter les campagnes de financement de ces deux formations politiques.

A cela s'ajoute le fait que 59 % des quelque 800 membres présents à la Salle Evolution ont accordé un mandat de grève de deux jours à leur exécutif syndical, qui pourrait être utilisé dès vendredi et lundi, selon Ghislain Lallier, président du SEE.

Parmi les sept commissions scolaires représentées, seule les enseignants de Coaticook ont rejeté la grève (à 51 %) tout en appuyant massivement la tenue d'un ralliement. Ailleurs, l'appui le plus fort en faveur du débrayage est venu de Lac-Mégantic (74 %), tandis que ceux de la CSCS faisaient de même dans une proportion de 59 %.

Tout en reconnaissant que l'appui à la grève n'était pas très élevé, M. Lallier a tenté de mettre les choses en perspective en soulignant qu'il est traditionnellement plus difficile d'obtenir un vote de grève sur le plan de la fédération plutôt que sur le plan national.

«C'est toujours plus facile lorsque les grandes centrales font partie du mouvement», a-t-il précisé.

Cartes et boycott

Interrogé sur l'invitation faite aux enseignants de retourner leurs cartes de membres du PQ et du BQ, M. Lallier a déclaré qu'il s'agissait là d'un geste logique, même si de tout temps les enseignants ont toujours formé une clientèle importante du mouvement souverainiste. Or ce lien «naturel», dit-il, n'existe plus.

«Le gouvernement Bouchard, après la santé, est en train de démolir notre système d'éducation pour deux raisons: l'atteinte du déficit zéro et l'accession à la souveraineté. Or qu'est-ce que ça va donner d'être souverain si notre système d'éducation est complètement détruit? A ce compte-là, on est aussi bien de rester dans le Canada!»

Ei le Bloc québécois? «C'est parce que c'est Lucien Bouchard qui «run» les deux partis», a-t-il lancé.

Rappelons que la proposition gouvernementale rejetée à l'unanimité par les enseignants est celle-là même prévoyant la suppression de 5000 postes dans le secteur de l'Éducation en plus d'accroître la tâche des enseignants du primaire et du secondaire par l'augmentation du ratio prof-élèves.

«On ne peut pas accepter ça. Ça touche au cœur même de notre profession», a conclu M. Lallier.

Vote de grève dans les hôpitaux (A3)

Charest va ouvrir les bras aux provinces

Le programme du PC annonce un fédéralisme fortement décentralisé

Alain GOUPIL
Sherbrooke

Réductions d'impôt des particuliers, un million de nouveaux emplois d'ici quatre ans, un fédéralisme fortement décentralisé: voilà résumé ce à quoi ressemblerait un Canada dirigé par Jean Charest et le Parti progressiste-conservateur au lendemain des prochaines élections fédérales.

Pour celui qui se considère déjà en campagne électorale, la journée d'aujourd'hui marquera une étape importante, puisque c'est cet après-midi à Toronto que le député de Sherbrooke et chef conservateur doit dévoiler dans le menu détail son programme électoral en vue du scrutin prévu en juin.

Outre les réductions d'impôt et de cotisations à l'assurance-emploi (voir autre texte en A7) qui auront un impact immédiat sur le portefeuille des Canadiens, Jean Charest prévoit faire de l'unité canadienne un des pré-requis à la prospérité du pays.

«Il faut absolument créer de l'emploi. Et une des façons d'y arriver, c'est de réduire les impôts, affirme Jean Charest. Le gouvernement libéral a fait plein de promesses au niveau de la création d'emploi et il n'a rien fait.»

C'est pourquoi, écrit-on dans le document dont La Tribune a obtenu copie, que le concept de «société distincte» pour le Québec doit être reconnu... mais dans le contexte canadien.

Pour le PC, ce concept est en fait «un engagement à aider la population du Québec à protéger sa culture, son droit civil et sa langue, uniques en Amérique du Nord, tout comme nous essayons de protéger le caractère particulier du Canada lui-même au milieu d'un océan de culture américaine.»

«Il ne s'agit pas d'accorder au Québec des pouvoirs ou des privilèges spéciaux, un traitement de faveur ou une supériorité quelconque sur les autres provinces. Il s'agit simplement de reconnaître une réalité historique qui existe depuis 200 ans.»

Cela dit, un gouvernement conservateur aurait pour objectif de faire plus de place aux provinces dans trois domaines qu'il juge importants pour la qualité de vie des Canadiens, à savoir: la santé, l'éducation post-secondaire et le commerce interprovincial.

C'est ainsi, par exemple, que les provinces auraient dorénavant leur mot à dire dans ces trois secteurs en vertu d'un Pacte canadien, lequel conférerait un droit de regard aux provinces, notamment auprès de la Banque du Canada.

Autre objectif majeur: l'abolition des barrières commerciales entre les provinces. Pour Jean Charest, il est impossible de penser à un véritable partenariat entre provinces canadiennes quand on sait qu'il existe plus de barrières entre les provinces qu'entre les pays de la Communauté économique européenne.

«Il faut revenir au fondement même du fédéralisme, qui est un partage des responsabilités», de dire Jean Charest.

Une campagne à l'américaine (A7)



Jean Charest

À NE PAS MANQUER CE JEUDI 20 MARS

MODIE

Pages spéciales
La Tribune
PUBLIREPORTAGE

PRINTEMPS-ÉTÉ

1997



La popularité du réseau cyclable chute

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Après un départ en lion, en 1995, le réseau cyclable des Grandes-Fourches a connu une nette baisse de popularité l'an dernier, puisque le nombre d'utilisateurs est passé de 57 727 à 39 333, une diminution de 32 pour cent!

«Le principal facteur est la mauvaise température durant l'été 1996 et l'arrivée d'un concurrent majeur, le réseau du Petit train du Nord (dans les Laurentides), qui a attiré 50 000 cyclistes durant sa première année d'opération», explique Bernard Landry, de la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS), qui présentait hier aux élus une analyse de la clientèle du réseau de 53 kilomètres, en 1995 et 1996.

L'impact économique du vélo (incluant les gens de la région et les visiteurs) a également baissé de 1995 à 1996, passant de 877 449 \$ à 658 670 \$, un écart de 24,9 pour cent. Pour ce qui est de l'injection d'argent «neuf», provenant uniquement des visiteurs estriens et des touristes, elle est évaluée à 481 380 \$ en 1996, contre 636 171 \$ en 1995.

Il s'agit là de résultats nettement moins impressionnants que ceux anticipés en 1994, au moment de la création de la Société de développement des corridors verts (Sodecov), puisque la SDERS parlait à l'époque de retombées économiques de 1,4 à 4,2 millions \$ par année.

Les données, basées sur une enquête-terrain effectuée entre le 2 juillet et le 2 septembre, démontrent par ailleurs que 78,9 pour cent des résidents de la région sherbrookoise utilisaient le réseau des Grandes-Fourches en 1996. Quant aux touristes, ils proviennent en

majorité de la région de Montréal (25,3 pour cent en 1996, contre 23,4 pour cent en 1995) et de la Montérégie (18,9 pour cent en 1996, contre 34,4 pour cent en 1995: une baisse de 15,5 pour cent).

Fait à signaler, cependant, les touristes ont été plus nombreux à coucher dans la région en 1996 (76,8 pour cent), qu'en 1995 (70,3 pour cent).

Le plus populaire

Le document, indique par ailleurs que le tronçon le plus populaire du réseau est celui entre Lennoxville et North-Hatley, que l'attrait principal du réseau est le fait qu'il soit situé dans un environnement naturel, et que les utilisateurs souhaitent que les sources d'eau soient mieux indiquées.

La présidente de la Société de développement des corridors verts (Sodecov), Sylvie Lapointe, dit ne pas s'inquiéter de la baisse de fréquentation en 1996, compte tenu de la température maussade de l'été dernier, et pense que la situation devrait se rétablir.

De plus, un nouveau tronçon reliera cette année les municipalités de Fleurimont, Bromptonville et Saint-Élie-d'Orford au réseau des Grandes-Fourches.

Et pour ce qui est de l'idée d'imposer une forme de tarification aux utilisateurs pour financer l'entretien du réseau - la Sodecov avait même proposé l'an dernier des frais d'immatriculation de 10 \$ par vélo dans la MRC de Sherbrooke - Mme Lapointe signale que celle-ci est pour le moment écartée.

«On pense que le gouvernement devrait nous aider en imposant une forme de contribution pour tout le monde. On contribue au transport en commun avec notre permis de conduire, pourquoi ne pas penser à quelque chose du genre pour le vélo?» mentionne-t-elle.

Coaticook veut... (suite de la Une)

bilité d'une bâtisse qui sera construite sur le site de la ferme du Plateau, où l'on tient le Festival.»

À l'Association des expositions agricoles du Québec, à Montmagny, on signale qu'aucun développement dans ce sens n'a encore eu lieu. Si on a refusé à Coaticook le statut d'exposition agricole au cours des dernières années, c'est qu'on veut limiter le nombre des expositions afin que ces événements ne se nuisent pas entre eux.

«Je n'ai reçu pas de nouvelles concernant l'exposition de Sherbrooke, commente Benoît Boulanger, secrétaire de l'Association. Tant que Sherbrooke est là, Coaticook ne peut avoir le statut d'ex-

position régionale. Pour cela, il faudrait aussi que le Festival du lait réponde à d'autres exigences. Pour ce qui est du casino, cela ne relève pas de nous.»

M. Jaton admet que depuis quelques années, pendant que l'Expo-Sherbrooke perdait des plumes au niveau des jugements d'animaux (depuis deux ans on n'en présente plus à Sherbrooke), le Festival du lait gagnait en notoriété.

«On n'a jamais tenté de nuire à Sherbrooke, rétorque-t-il. Nous avons développé des jugements en fonction du professionnalisme de la production laitière. On aide les éleveurs qui présentent des animaux en offrant des prix aux gagnants.»

«Il y a longtemps que nous suivons la situation à Sherbrooke. Je pense que tout n'a pas été fait pour contrôler les dépenses. Nous à Coaticook, l'an dernier, nous avons fait un profit.»

M. Jaton avance cependant que les ambitions du conseil d'administration du Festival du lait vont plus exclusivement vers les races laitières, principalement la race Holstein. Le vice-président souhaiterait alors que les spécimens des races bovines et chevalines aillent vers les expositions agricoles d'Ayer's Cliff et Cookshire. Cette proposition ne reçoit cependant aucun appui du côté d'Ayer's Cliff.

Un printemps paradisiaque pour les skieurs

Les monts de la région sont couverts d'une couche de neige étonnante



Les pentes du mont Orford sont garnies de neige comme jamais. Il n'a cessé de s'en ajouter dans les dernières semaines. Un des chanceux à en profiter hier était le curé Pierre Doyon de la paroisse Saint-Patrice, à Sherbrooke.

Gilles DALLAIRE

Magog

Les chutes de neige abondantes des deux dernières semaines ont couvert les pistes des stations de ski du mont Orford, du mont Owl's Head et Montjoye d'une couche de neige épaisse comme peu de skieurs se souviennent d'en avoir vu une à cette époque de l'année.

Si épaisse en fait qu'à moins qu'une température anormalement chaude pour la saison ne s'installe à demeure ou qu'il ne pleuve à verse et sans arrêt pendant plusieurs jours, il y aura suffisamment de neige pour faire du ski, et du bon, jusqu'à la fin d'avril.

Est-ce que ce sera le cas? C'est la question qu'on se pose dans les trois stations.

«C'est rarement parce qu'il n'y a plus assez de neige qu'une saison du ski prend fin. C'est presque toujours parce que les skieurs ne sont plus assez nombreux pour que maintenir une station ouverte soit rentable», a expliqué hier Mme Pierrette Rivest, responsable de la mise en marché à la station de ski du mont Orford.

Tout en soulignant que de nombreux skieurs sont convaincus qu'il ne reste de neige nulle part quand ils n'en voient plus autour de chez eux et qu'il n'est pas facile de les inciter à aller voir ailleurs, elle a ajouté que, si la température printanière ressemble à

celle des derniers printemps, il restera encore assez de neige pour skier avec plaisir et sans aucun danger à la fin d'avril et peut-être même au début de mai.

«Il en est tombé beaucoup depuis une quinzaine de jours mais il y en avait aussi passablement à l'avance car les pluies abondantes qui ont précédé les dernières chutes de neige n'ont dérangé les pentes à aucun endroit», a-t-elle fait remarquer.

Il y a énormément de neige aussi à la station Montjoye dont les remontées arrière-train leur va-et-vient le 4 ou le 5 avril. «Depuis huit ans que je suis ici, jamais je n'en ai vu autant. Il y en a partout et il y en a beaucoup», a commenté le gestionnaire de la station, M. Jean-Claude Tremblay.

Il a avoué trouver un peu cruel d'être obligé de fermer la station au moment même où les conditions de pratique du ski seront à leur meilleur. «Ce ne sera pas parce qu'on commencera à avoir apparaître le sol ici et là que je vais fermer la station. Le sol, on ne le verra pas avant la fin d'avril. Ce sera parce que l'achalandage aura trop diminué. D'une année à l'autre, c'est la même chose: dès que la température commence à se réchauffer, les skieurs s'en vont. Il n'y a rien qui peut les retenir», a-t-il déploré.

Un petit côté ironique

M. Tremblay a ajouté trouver ironique que les conditions de pratique du ski de printemps aient été les meil-

leures durant les derniers jours de février et les premiers jours de mars et que les conditions de pratique du ski d'hiver soient les meilleures alors même que le printemps est à la porte.

Comme à la station du mont Orford et comme à la station Montjoye, il y a de la neige comme il y en a rarement eu de mémoire de skieur à la station du mont Owl's Head.

«Si le printemps est pareil aux autres printemps, il y aura assez de neige à la fin d'avril pour que les skieurs s'en donnent encore à coeur joie en toute sécurité. Ce qui est malheureux, c'est qu'il n'y aura plus de skieurs à ce moment-là», a souligné le responsable de la mise en marché de la station, M. David Wadsworth.

Selon lui, les propriétaires des stations de ski auront beau dépenser des milliers de dollars pour inciter les skieurs à ne pas remiser leurs skis aussitôt que la neige commence à fondre autour de chez eux, ils ne réussiront pas à changer leurs habitudes. «Dès le moment où un skieur sort son boyau d'arrosage pour laver sa voiture, il est perdu jusqu'à son prochain hiver pour les stations de ski», a-t-il résumé avec humour.

M. Wadsworth prévoit que la saison de ski prendra fin vers le 15 avril à la station Owl's Head.

«Il est sûr que la station restera ouverte après cette date s'il y a assez de skieurs mais il est rare que ce soit le cas même s'il reste encore beaucoup de neige», a-t-il souligné.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 07-03-17
1 2 4 7 8
11 14 21 22 23
24 27 42 44 45
47 49 50 56 62

Quotidienne
Tirage du 07-03-17
3 4
790 2509

Extra
Tirage du 07-03-17
NUMÉRO: 069818

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'annonce des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

COMBO PIZZA SPAGHETTI WOW
PAIN À L'AIL
PRIX RÉG. 4,99\$
Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE
La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI
-3 PRÉC. 0	-14 PRÉC. 10	-1 PRÉC. 10	-1 PRÉC. 70	-2 PRÉC. 30

Facteur Vent

-11

Victoriaville -3/-14
Theford Mines -3/-14
Drummondville -3/-14
Lac-Mégantic -3/-14
Valcourt -3/-14
Sherbrooke -3/-14
Magog -2/-14
Coaticook -3/-14

QUÉBEC		INDICE UV	
Chicoutimi Sol -6/-17	Québec Sol -4/-15	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
Gaspé Sol -4/-13	Filmoussi Nei -5/-12	00 30 20 15	
les-de-la-Mad. Nua -5/-10	St-Georges Sol -4/-15		
La Grande Var -16/-27	Sept-Îles Sol -7/-21		
Lac-St-Jean Sol -6/-17	Trois-Rivières Sol -4/-14		
Montréal Sol -2/-12	Val d'Or Sol -5/-16		
CANADA		USA	
Charlottetown Var -3/-12	Régina Sol -1/-12	Boston Var 6/0	New York Nua 7/2
Edmonton Var 8/-5	St-John's Nei -1/-9	Bridgeport Nua 7/-1	Plattsburg Var 0/-9
Fredericton Sol -3/-14	Toronto Var 0/7	Burlington Sol 0/9	Portland Sol 6/-6
Halifax Sol -2/-9	Victoria Plu 12/7	Concord Sol 6/-8	Providence Var 7/-1
Ottawa Sol -2/-10	Winnipeg Enu -4/-12	Detroit Nei 2/-2	Washington Plu 9/7
LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL	
Athènes Sol 16/10	Mexico City Nua 26/13	Acapulco Sol 33/22	La Havane Sol 26/21
Beijing Nua 13/4	Moscou Nua -3/-6	Bermudes Sol 18/12	Martinique Sol 29/23
Berlin Nua 4/3	Paris Sol 18/5	Cancun Sol 32/19	Myrtle Beach Nua 20/11
Hong Kong Sol 24/19	Port-au-Prince Sol 28/20	Caracas Sol 29/21	Montego Bay Sol 31/23
Lisbonne Enu 19/13	Rome Sol 21/8	Freeport Plu 28/21	Orlando Var 27/16
Londres Nua 0/-6	Tokyo Sol 12/4	Ft Lauderdale Var 27/21	Puerto Plata Ave 30/20
		Honolulu Sol 27/19	Tampa Var 27/15
		Key West Var 27/23	West Palm B Var 27/21

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Assistant-gérant/e
Offre: 2148302
Lieu: Carrefour de l'Estrie, mail Zellers
Salaire: à discuter selon expérience, permanent, plein temps
Exigences: connaissance du produit un atout, aptitude à communiquer, bonnes relations interpersonnelles, aimer travailler avec enfants, ligne Jacob Junior
Fonctions: planifier et diriger les activités, gérer le personnel.

Représentant vendeur estimateur/trice
Offre: 2156941
Lieu: Sherbrooke et environs
Salaire: commission, saisonnier 9 mois, 40 heures/semaine
Exigences: expérience dans la vente et l'estimation, posséder véhicule, très disponible, belle présentation, bilingue un atout, capable d'estimer les coûts
Fonctions: estimation et vente de gouttières et autres produits en aluminium.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

INDEX

Arts:C-6
Bandes dessinées:.....D-4
Chez nous:.....B-1
Décès:D-5
Économie:B-5
Messier en liberté:D-2
Opinions:A-6
Petites annonces:.....D-3
Sports:C-1

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente:3,51 \$ T.P.S.:25 \$ T.V.Q.:24 \$ Coût à l'abonné:4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 88,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil

Le vote de grève dans le secteur de la santé ne passe pas nécessairement comme une lettre à la poste

Non «très clair» au site Bowen

Gilles FISSETTE

Sherbrooke

Oublier, c'est perdre le souvenir...

Oublier, c'est perdre le souvenir de quel'un ou de quelque chose.

Il y a ceux que l'on oublie, ceux qui voudraient qu'on les oublie, ceux qui auraient avantage à se faire oublier et ceux qu'on ne devrait jamais oublier.

Où est-ce que je veux en venir? Suivez-moi, vous verrez.

CEUX QUE L'ON OUBLIE

C'est en feuilletant les journaux que nous avons publiés depuis le début de l'année que je suis tombé par hasard sur notre co-manchette du 18 janvier. La Tribune titrait alors: L'espoir renaît pour Roufs.

C'est la dernière fois que le Montréalais Gerry Roufs a fait la première page des quotidiens. C'était malheureusement un faux espoir. Depuis, on a couronné le champion de ce tour du monde de voile en solitaire, les organisateurs sont rentrés à la maison et les médias ont oublié Gerry Roufs... ou presque.

Il paraît que ce n'est pas avant sept ans, si son corps n'est pas retrouvé, que l'on ne peut considérer officiellement morte une personne perdue en mer. Je m'imagine facilement le cauchemar des proches de Gerry Roufs, de ceux et celles qui restent. Ce doit être épouvantable.

C'est comme les 72 otages qui sont détenus depuis 91 jours dans l'ambassade du Japon, au Pérou. Eux aussi, ils sont en train de sombrer dans l'oubli. Les caméras, qui nous présentaient en direct tout ce qui se passait autour de l'ambassade lorsque la prise d'otages a eu lieu, sont presque toutes disparues. Nombre de journalistes également. Mais les 72 otages continuent de craindre le pire. Quelle angoisse cela doit être. Imaginez comment doivent se sentir leurs proches à eux aussi.

CEUX QUI VEULENT ÊTRE OUBLIÉS

Il s'en trouve, en revanche, qui ne demanderaient pas mieux que d'être oubliés. Je pense au légendaire Louis Bilodeau à qui j'ai parlé la semaine dernière dans l'espoir qu'il m'accorde une entrevue. Il a gentiment et poliment décliné l'invitation.

Louis Bilodeau est un monstre sacré de la télévision locale. Il a été, et demeure encore aujourd'hui, l'une des figures les plus populaires de la station CHLT/Télé 7. Pourtant, il a décliné l'invitation qui lui a été faite de participer aux festivités entourant le 40^e anniversaire de la station. Il avait ses raisons.

En me remerciant d'avoir pensé à lui, M. Bilodeau m'a expliqué qu'il préférerait la quiétude de sa retraite. Il commence à peine à regagner un semblant de vie privée. Mais lui, il ne pourra jamais être oublié.

CEUX QUE L'ON CROYAIT AVOIR OUBLIÉS

Par ailleurs, il y a ceux qu'on croit avoir oubliés, mais qui refont surface à tout moment.

Je pense à Yves Duhaime et Rodrigue Biron, deux candidats défaits à la course à la chefferie du Bloc québécois. De vrais petits Gordie Howe ces deux-là. Comme le père Howe, ils s'accrochent et s'accrochent encore.

J'ai l'impression que Rodrigue Biron va avoir compris cette fois. Quant à Yves Duhaime, il s'est conduit en petit bougon sur le parquet du congrès. Il faut savoir accepter la défaite. Et encore plus, il faut savoir rester digne dans de telles circonstances. Ce que n'a pas su faire Yves Duhaime.

Le jour n'est pas loin, où on devrait pouvoir les oublier ces deux-là. À moins qu'ils aillent frapper à la porte du clone de Raël...

CEUX QU'ON VOUDRAIT OUBLIER

Il y a aussi ceux que l'on voudrait pouvoir oublier à jamais: les Hell's Angels.

Les citoyens de St-Nicolas, sur la rive sud de Québec, ont fait preuve de beaucoup de courage en allant protester comme ils l'ont fait devant le repaire des Hell's Angels. Même les policiers n'ont peut-être jamais eu le courage d'approcher de la sorte le repaire des Hell's.

Que dire par contre de l'attitude du maire de Québec, Jean-Paul Lallier, qui a refusé d'accompagner le maire de St-Nicolas à cette manifestation. Pourtant, s'il y a une ville qui est durement touchée par la guerre que se livrent les motards de la province, c'est bien celle de Québec.

M. Lallier n'est pas un maire qui aime se mouiller. On l'a vu aussi dans le dossier des Nordiques. Cela, ses commettants ne l'oublieront peut-être pas lors des prochaines élections.

Puisque chaque syndicat CSN est autonome au sein de la Fédération des affaires sociales (FAS), celui de l'ex-Hôtel-Dieu pourrait donc ne pas être aux barricades même si la majorité des syndicats CSN y était.

«S'il y avait un mandat de grève pour la plupart des syndicats, nous pourrions tenir un vote de ralliement. Mais cela reste à être discuté à l'exécutif. Nous verrons s'il est opportun de tenir un tel vote compte tenu du résultat quand même fort clair des membres», a indiqué M. Grégoire.

«C'est donc un vote très clair. C'est un vote référendaire et chacun se prononce dans l'intimité de l'isoloir... On en conclut que les membres ne veulent pas perdre un sou. Ils disent avoir suffisamment perdu jusqu'à maintenant», a expliqué M. Grégoire.

Puisque chaque syndicat CSN est autonome au sein de la Fédération des affaires sociales (FAS), celui de l'ex-Hôtel-Dieu pourrait donc ne pas être aux barricades même si la majorité des syndicats CSN y était.

«S'il y avait un mandat de grève pour la plupart des syndicats, nous pourrions tenir un vote de ralliement. Mais cela reste à être discuté à l'exécutif. Nous verrons s'il est opportun de tenir un tel vote compte tenu du résultat quand même fort clair des membres», a indiqué M. Grégoire.

Ailleurs

Au site Fleurimont du CUSE, la situation est différente. Le résultat du vote est à l'opposé de celui de l'ex-Hôtel-Dieu. Là-bas, c'est à 70 pour cent que les syndiqués CSN ont donné leur accord aux moyens de pression. Ils ont voté en faveur d'une grève de trois jours. Quelque 462 syndiqués se sont prononcés.

Au site King, la présidente du syndicat CSN, Christiane Fiset, a pour sa part déclaré qu'il n'était pas dans les habitudes de son syndicat de publier les résultats du vote de ses membres.

«Nous donnons le résultat à nos membres mais il n'est pas dans nos habitudes de donner nos résultats «at large», a-t-elle déclaré, en laissant entendre que ce n'est pas aujourd'hui qu'elle changera ses habitudes.

Au Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN), le conseiller Jean-René Ré, explique que des assemblées générales et des votes n'ont pas encore été tenus. Parmi les 28 syndicats membres de la FAS en région, six syndicats n'ont pas encore tenu leur assemblée. De plus, trois des six syndicats du soutien scolaire sont dans la même situation. Ces syndicats cherchent à obtenir un mandat de grève de deux jours.

Selon M. Ré, c'est dans une journée ou deux que la FAS sera en mesure de dévoiler le résultat global qui détermi-

nera si le mandat de grève a été accordé par au moins la moitié plus un de ses membres.

Du côté de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, une porte-parole signale que la date du référendum n'a pas encore été fixée. Elle le sera au cours du conseil fédéral qui se tient, cette semaine. Au jour choisi, tous les membres des syndicats de la FIIQ, présents dans 454 établissements de santé et de services sociaux du Québec, seront appelés à se prononcer sur un mandat de grève de vingt-quatre heures.

La FIIQ fera connaître les résultats à ce moment-là.

Du côté de la CSD, des votes de grève se prendront cette semaine dans cinq établissements de l'Estrie, la Résidence de l'Estrie, le CLSC La Chaudière à Asbestos, le Centre hospitalier d'Asbestos, le Centre de soins de longue durée d'Asbestos et le Centre d'accueil de Dixville.



Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke et la députée Marie Malavoy posent fièrement de l'une des fenêtres d'un ancien immeuble commercial de la rue Wellington Nord qui vient d'être recyclé pour accueillir 13 logements. La Ville a injecté 132 000 \$ dans ce projet, tandis que l'Office municipal d'habitation y a été d'une somme de 296 000 \$ qu'il remboursera sur 25 ans et que la Société d'habitation du Québec a versé une subvention de 328 000 \$.

Des logements pour stimuler le centre-ville

La Ville, l'OMH et Québec ont uni leurs efforts dans un projet de recyclage de 756 000 \$

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Après les commerces et les institutions, voilà que le secteur résidentiel est mis à contribution pour relancer le centre-ville, avec l'inauguration officielle, hier, de 13 logements dans un ancien immeuble commercial situé au 144 et 150 rue Wellington Nord.

«La vocation résidentielle est un excellent stimulant pour le centre-ville et il est important pour la Ville d'agir en ce sens-là», a fait valoir le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay.

L'administration municipale et l'Office municipal d'habitation (OMH) ont uni leurs efforts pour ce projet de recyclage de 756 000 \$, réalisé dans le cadre du Programme achat-rénovation du gouvernement du Québec.

La Ville a injecté 132 000 \$ dans ce projet, tandis que l'OMH y a été d'une somme de 296 000 \$ qu'il remboursera sur 25 ans et que la Société d'habitation du Québec a versé une subvention de 328 000 \$.

Ce projet a permis l'aménagement de trois studios, de sept logements d'une chambre à coucher et de trois autres avec deux chambres à coucher. Déjà une dizaine de logements ont été loués.

Cinq de ces logements sont destinés à des personnes qui bénéficient du Programme de supplément au loyer, tandis que les autres sont offerts au prix du marché au centre-ville, soit de 245 à 365 \$ par mois, a expliqué le directeur général de l'OMH, Léon Deschamps.

«Le gouvernement fédéral a cessé en 1993 de construire de nouveaux HLM et le provincial ne peut le remplacer complètement. En ce moment, il n'existe plus de nouveau programme pour construire des HLM, il faut donc développer de nouveaux créneaux, comme avec le Programme achat-rénovation», a-t-il expliqué.

L'OMH de Sherbrooke administre 1200 unités de logements et possède une liste de 600 personnes ou ménages en attente d'un logement social, a souligné M. Deschamps.

La députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, a pour sa part insisté sur l'importance de ramener des citoyens au centre-ville et rappelé que trois autres projets de logements sociaux sont en cours à Sherbrooke.

D'autre part, deux autres projets résidentiels sont prévus sur la rue Wellington Nord.

Le premier vise le recyclage de l'ancien Trust Royal, propriété d'une société immobilière montréalaise, où seront aménagés 53 unités de logement (studios et trois pièces et demi), au coût de 1,5 million \$. Le second projet consiste en six unités de logement au-dessus du commerce de vêtements Ça Clique, un investissement de 175 000 \$, indique Mario Lebeau de Centre-ville Sherbrooke.

Surplus record de 1 million \$ à Magog

Gilles DALLAIRE

Magog

Pour la première fois en 108 ans, un surplus supérieure à 1 million \$ a été réalisé pour l'année 1996 à Magog.

Il s'élève à 1 001 844 \$ après déduction d'une somme de 657 830 \$ affectée au fonds des dépenses en immobilisations et équivalent presque au double du surplus de 554 995 \$ réalisé en 1995 après affectation d'une somme de 911 006 \$ à ce fonds.

Selon le maire Denis Lacasse, il découle à près de 50 pour cent de la mise en place d'une nouvelle structure administrative qui a réduit le nombre des employés municipaux permanents de huit, soit de 7 pour cent, et, dans une moindre mesure, d'une diminution de 8,6 à 7,5 pour cent du taux d'intérêt

moyen payé sur la dette à long terme, diminution qui a permis à Magog d'économiser 180 000 \$.

«Il servira à payer au comptant une partie des dépenses en immobilisations de 1 605 000 \$ prévues cette année», a expliqué M. Lacasse en révélant qu'une tranche de 2 121 578 \$ des dépenses en immobilisations de 3 930 264 \$ faites l'an dernier a été payée au comptant et que Magog a limité ses emprunts à long terme à 1 049 085 \$ tout en consacrant 1 832 362 \$ au rachat d'obligations et en diminuant la portion de sa dette à long terme payable à même son fonds d'administration générale de 691 216 \$. Cette dette s'élevait à 16 122 022 \$ au 31 décembre dernier. Elle était de 1099 \$ par capita, soit 47 \$ de moins qu'un an auparavant. Compte tenu de la dette d'Hydro-Magog, la dette à long terme de Magog était de 22 697 822 \$, soit 1 125 316 \$ de moins qu'au 31 décembre 1995.



L'important surplus de Magog découle à près de 50 pour cent de la réduction du nombre des employés municipaux permanents, explique le maire Denis Lacasse.

Les recettes se sont élevées à 33 859 541 \$. La vente d'électricité a fait entrer à elle seule 17 950 048 \$ dans les coffres et, pour la première fois dans l'histoire de Magog, a produit plus de la moitié des recettes municipales qui ont été inférieures de 138 301 \$ à ce qu'elles avaient été en 1995.

Les dépenses

Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 32 199 867 \$, soit 432 474 \$ de moins qu'en 1995. L'achat d'énergie électrique d'Hydro-Québec à une fin de revente a été la dépense la plus importante faite l'an dernier par Magog qui lui a dévolu 13 058 485 \$.

M. Lacasse s'est dit très satisfait de ces résultats qui, a-t-il souligné, ont été obtenus alors que la qualité de l'ensemble des services fournis aux résidents de Magog a pu être améliorée.

La Tribune
sur place...
Visez un peu plus haut avec une...
ESCORT 1997



ESCORT LX FAMILIALE
ESCORT GL BERLINE

«La meilleure voiture familiale»
Association des journalistes automobiles du Québec - AJAC

«La meilleure voiture économique»
Association des journalistes automobiles du Canada - AJAC

4 portes, moteur 4 cylindres de 2 litres et 110 chevaux, transmission manuelle, traction avant, servofrein, servodirection, suspension indépendante aux 4 roues (Quadraxle), roues de 14 po, pneus rétroviseurs aux gonflables des 2 côtés en avant, chauffage-moteur, chauffage aux places arrière, sièges arrière rabattibles, bordier, réglable en hauteur à l'avant, radio AM/FM

199\$ par mois*

Préparation et transport inclus

OUVERT

exceptionnellement ce SAMEDI 22 MARS

MERCURY LINCOLN
LINCOLN
FORD
LE VOITURIER
1261, RUE KING EST SHERBROOKE

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Une belle aventure qui dure depuis maintenant neuf ans pour Chantal



Imacom-Daguerre, René Marquis
Gisèle Duval, propriétaire de la Boutique Gisèle, de Windsor, ira représenter l'Estrie lors du Gala Défi 1997, à Montréal, pour son geste d'intégration d'une personne handicapée intellectuelle. Elle pose ici en compagnie de Nancy Dion, l'une des organisatrices de la Soirée Reconnaissance de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Claude PLANTE

Sherbrooke

L'avenure devait durer six mois. De fil en aiguille, à force de compréhension et d'adaptation, il y a maintenant neuf ans que Chantal travaille sans interruption.

Chantal, une déficiente intellectuelle âgée de 35 ans, est employée de la boutique de vêtements pour dame Gisèle, de Windsor. Personne ne lui enlèvera sa place, elle y tient à plein!

«Et si c'était à recommencer, je le referais», insiste sa patronne, Gisèle Duval, propriétaire du commerce qui a accepté de prendre Chantal avec elle. «Chantal tient beaucoup à son travail. Il ne faut pas lui enlever une tâche.»

«Nous sommes très satisfaits d'elle. Il n'est pas question pour nous de l'exploiter, assure la femme d'affaires. C'est la preuve que les personnes atteintes d'un handicap intellectuel ont du potentiel et que leur intégration fonctionne. Ça a été difficile à certains moments. Au début, les gens étaient surpris, mais maintenant tout le monde trouve que c'est une bonne idée.»

Par ailleurs, Mme Duval a déjà organisé un défilé de mode où les petits mannequins vedettes étaient des enfants trisomiques.

C'est pour des gestes au quotidien comme ceux-là qu'on a honoré, hier plusieurs personnalités estriennes qui font preuve de dévouement dans ce domaine en prenant en charge des personnes handicapées intellectuelles.

Reconnaissance

Lors de la troisième Soirée reconnaissance organisée par le CNDE, regroupant le Centre de réadaptation de l'Estrie et Trav-Action, les efforts de plus d'une quarantaine de personnes ont été soulignés. L'événement s'inscrit dans la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle qui se termine le 22 mars.

Parmi eux, Mme Duval a été choisie pour représenter l'Estrie lors du Gala Défi 1997 qui aura lieu prochainement à Montréal. Les autres lauréats estriens sont: Michel Fernet, les gens du Club Étincelle du bonheur, Jamal Zéroual, le Groupe Tourateller, Carole Cyr et Fernande Champigny.

Selon Nancy Dion, l'une des responsables de la Soirée reconnaissance, il n'y a pas seulement qu'au niveau du monde du travail que l'intégration des personnes handicapées intellectuelles fonctionne. Il y a aussi le niveau culturel, des gestes d'intégration qui ne font pas de bruit, souvent «dans les petits milieux», mais qui rapporte gros à chacun.

«C'est formidable de voir comment les gens s'impliquent. C'est souvent impressionnant de voir ce qui se fait. Par exemple, nous honorons des gens qui donnent du temps pour une chorale regroupant des chanteurs handicapés.»

0\$ comptant. Content?

229\$*

/MOIS

LOCATION
36 MOIS



Sunfire GTX 1997

Comptant**	Mensualités
0 \$	229 \$
1 000 \$	199 \$
2 000 \$	169 \$

- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- 2 sacs gonflables
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Système antivol PASSLock



LA PASSION DE CONDUIRE



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. **Première mensualité et dépôt remboursable de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (620 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

78466

Les deux sont dans l'coût !



ACCORD EX 1997



ODYSSEY 1997

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

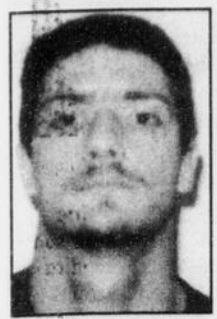
Un psychiatre livre son diagnostic sur Jean-Paul Bainbridge, co-auteur du meurtre d'Isabelle Bolduc

Un narcissique aux pulsions sadiques mal contrôlées

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le psychiatre Jacques Saint-Hilaire avait diagnostiqué chez Jean-Paul Bainbridge, condamné pour le meurtre d'Isabelle Bolduc, une personnalité de type narcissique, compliquée d'un manque de contrôle des pulsions



Jean-Paul Bainbridge

sadiques avec une dépendance aux substances psychotropes.

Le spécialiste témoignait hier devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure du district de Saint-François, qui doit fixer la période d'éligibilité de Bainbridge à une libération conditionnelle à la suite de sa sentence à perpétuité.

Bainbridge, âgé de 26 ans, avait été condamné pour l'enlèvement de Isabelle Bolduc, séquestration, agression sexuelle en complicité et agression ainsi que de meurtre au second degré le 30 juin dernier.

Le Dr Saint-Hilaire a fait une évaluation de l'accusé dans le cadre d'une peine antérieure de 30 mois pour agression sexuelle sur une adolescente de 14 ans et des voies de fait sur sa compagne enceinte.

Le procureur Charles Crépeau avait assigné le psychiatre, l'enquêteur principal Roger Surprenant de la police judiciaire et le coordonnateur des chargés de cas André Ostiguy des services correctionnels à cette étape des procédures.

Le criminaliste Jean-Marc Bénéard fera entendre ses témoins aujourd'hui dans cette cause qui a défrayé la manchette au Québec.

Le Dr Saint-Hilaire avait recommandé en 1993 que Bainbridge fasse l'objet d'un suivi psychologique et soit supervisé dans sa démarche de réinsertion sociale.

Les enseignants du cégep accepteraient mal un refus

Sherbrooke (GF)

Ce soir, les enseignants du Collège de Sherbrooke demanderont aux membres du conseil d'administration de leur établissement d'imiter leurs collègues de deux conseils d'administrations de collèges de Montréal et de Québec et d'intervenir auprès du gouvernement du Québec afin qu'il n'ouvre pas les conventions collectives.

«Nous y allons avec beaucoup d'optimisme. Le directeur général du collège, Jocelyn Vallée, a toujours publiquement parlé en faveur du maintien de la qualité des services... Mais si le conseil d'administration refusait notre demande, je pense que les syndiqués ne le prendraient pas, compte tenu du degré de leur colère actuelle», a déclaré Martin Riou, le président du syndicat.

Par ailleurs, dans la journée d'hier, le syndicat a cherché à mener à bien un des mandats confiés récemment par l'assemblée générale, soit d'obtenir l'appui des députés de la région.

«Le député Claude Boucher avait un agenda trop chargé. La députée Marie Malavoy nous a parlé cinq minutes au téléphone. Enfin, Monique Gagnon-Tremblay a pris le temps de venir nous voir et de discuter une demi-heure avec nous. Elle nous a rappelé que l'Assemblée nationale a voté de manière unanime, en décembre, une résolution par laquelle le gouvernement s'engageait à ne pas ouvrir les conventions collectives. Elle nous a promis de rappeler à Bouchard l'importance de ne pas renier sa signature», a rapporté M. Riou.

L'accusé a été orienté vers la maison l'Étape, à Sherbrooke, où il a prolongé sa thérapie volontairement avant sa libération d'office.

Le pronostic du Dr Saint-Hilaire au sujet de Bainbridge est sombre à court et moyen termes et est réservé à long terme.

Contre-interrogé par Me Bénéard, il a admis avoir été surpris de l'implication du prévenu dans le meurtre d'Isabelle Bolduc, une femme de 22 ans,

trouvée sept jours après sa disparition.

Le détective Surprenant a rappelé que son enquête avait révélé que le 30 juin Bainbridge a consommé de l'alcool et de la drogue avec deux autres avant de partir à la recherche de d'autres intoxicants et d'une fille à la demande de Marcel Blanchette.

Blanchette, condamné aussi à vie pour cette affaire, était hypothéqué de condamnation totalisant 38 ans et se trouvait en libération conditionnelle

n'expirant qu'en 2010.

Bainbridge a vu Mme Bolduc, qui retournait chez elle à pied, et l'a forcée à monter dans sa voiture.

Il l'a amenée à l'appartement de Blanchette où elle a été abusée sexuellement et il l'a lui-même violée.

Bainbridge était au volant de la voiture dans laquelle Blanchette a tenté d'étrangler la jeune femme après lui avoir représenté qu'on allait la reconduire.

Il a sorti la victime par les cheveux

et l'a jetée à terre avant que Blanchette lui donne quatre à cinq coups sur la tête avec un bout de tuyau de plomberie.

Bainbridge l'a ensuite frappée derrière la tête avec le bout du tuyau avant qu'elle ne soit transportée une quinzaine de mètres plus loin.

L'enquête policière a déboulé après l'arrestation de Blanchette pour un autre enlèvement et un troisième individu, Guy Labonté, se trouve encore en attente de jugement.

EATON

MERCREDI EN FOLIE MOINS 10% À 40%

Moins 40% POUR FEMMES :

- Col roulés Casual Connection en coton
- Sélection de coordonnés molletonnés Casual Connection 100% coton

POUR ENFANTS :

- Sélection de dormeuses pour bébés
- Sélection de poupées

Moins 30% POUR FEMMES :

- TOUS les collants à prix courant
- TOUS les soutiens-gorge (sauf notre collection de soutiens à 19,99\$)
- TOUTES les chaussures à prix déjà réduits
- Sélection de chandails «Essential» Casual Connection en coton
- Haut en T et débardeur en soie Work Connection
- Tunique et cardigans «Essential» Work Connection en coton
- TOUS les vêtements mode d'automne et des fêtes Work Connection à prix déjà réduits. Tailles courantes, petites te spécialisées

POUR HOMMES :

- Peignoirs Eaton
- Pyjamas Eaton

POUR ENFANTS :

- Coordonnés Pop Star pour garçons (2 à 6X)
- TOUS les vêtements mode d'automne et d'hiver en liquidation à prix déjà réduits

POUR VOTRE FOYER :

- Accessoires de cuisson Corning et Pyrex
- TOUS les accessoires de cuisson en pièces de réassortiment
- TOUS les articles «Stack-A-Shelf»

Moins 20% POUR FEMMES :

- TOUS les bas-culottes diaphanes à prix courant (DKNY non compris)
- TOUTES les chaussettes à prix courant
- TOUS les dessous à prix courant (Jockey et Calvin Klein non compris)
- Sélection de chemises de nuit Vanity Fair
- Peignoirs en velours éponge Vanity Fair

POUR VOTRE FOYER :

- Couteaux Henckels
- TOUS les poêlons
- Linge de cuisine
- TOUTE la verrerie de tous les jours
- Ens. de draps en percale de tons unis, à rayures, à imprimés et à dentelle (ensembles à accessoires coordonnés non compris)
- Serviettes et carpettes de bain Regal Supreme
- Couettes, oreillers et couvre-matelas à prix courant
- TOUS les menus articles de couture
- TOUS les cintres
- TOUS les accessoires à chandelle et les chandelles
- Cafés et thés en paquet
- Rangement audio et vidéo Ringo

Moins 10%

- Pellicules Fuji en paquet de 2
- Piles Duracell en paquet de 2
- Berceuse pivotante Bedford, modèle E69
- audiocassettes et vidéocassettes vierges
- TOUS les ens. matelas-sommier à prix courant
- Dinettes «Cityview» Reflections
- Couverts tout-aller Oneida 20 pièces

1 SEUL JOUR

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Certaines exceptions s'appliquent. Tous les détails en magasin. Rabais non valides en conjonction avec n'importe quelle autre offre, y compris les offres «2 ou 3 pour» à prix courant. Les rabais sont sur les prix originaux étiquetés, sauf indications contraires. Solderie des manufacturiers, magasins-entrepôts et centre de liquidation non compris.

19 MARS 1997

Eaton. On veut être votre magasin.

LOCATION EN TÊTE

ACCORD EX 1997

298\$*

PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 1 110 \$. PDSF DE 24 495 \$ †

Deux coussins gonflables (SRS) • Moteur à 16 soupapes et injection • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec dispositif de détection de l'inclinaison • Climatisation sans CFC • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Programmeur de vitesse • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Direction assistée • Freins assistés • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs

ODYSSEY 1997

348\$*

PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 1 330 \$. PDSF DE 28 995 \$ †

Deux coussins gonflables (SRS) • Antiblocage des freins (ABS) • Boîte automatique à 4 rapports à commande électronique avec dispositif de détection de l'inclinaison • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Programmeur de vitesse • 7 places • Climatisation sans CFC • Glaces, serrures et rétroviseurs électriques • Banquette arrière escamotable • Serrures de sécurité aux portes arrière

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur la berline Accord EX (modèle CD563V) et la minifourgonnette Odyssey (modèles RA184V, 6 places/RA186V, 7 places) 1997 neives. Versement mensuel de 298 \$/348 \$ pendant 48 mois pour un total de 14 304 \$/16 704 \$. Sujet à l'acceptation du crédit. Un versement initial de 1 110 \$/1 330 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 375 \$/425 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 € le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. † Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

Opinions

EDITORIAL

Duceppe: le défi de durer



Jacques PRONOVOST

Pour le nouveau chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, le défi sera celui de rester bien en selle.

Si Daniel Johnson est un mal-aimé dans les troupes libérales provinciales, Duceppe semble l'être tout autant au sein de sa troupe divisée par des horizons très différents. Et sûrement le sont-ils aussi par la personnalité propre du chef.

Le vote à 52% dans un deuxième tour n'a rien d'édifiant pour qui doit être le rassembleur après une année de division sous la gouverne de Michel Gauthier, chef pourtant affable et généreux. Le départ d'un député, la froide réception de son appel à l'unité de la part de Yves Duhaime, la division des votes entre lui, Duhaime et Biron, en font un chef aux pieds d'argile.

Pour peu que le Bloc perde des appuis à la prochaine élection, il pourrait être vite remis en question. Non pas parce qu'il n'a pas la tête de l'emploi. Au contraire. Pas non plus parce qu'il n'a pas la compétence nécessaire ni la capacité d'affronter Jean Chrétien lui-même.

Mais parce qu'il s'offre une certaine arrogance, parce qu'il semble semer autant de division que de cohésion autour de lui; parce que surtout les membres du Bloc Québécois, issus de milieux politiques si différents n'apparaissent unis par rien d'autre

que l'idée de souveraineté. Quoique dans le cas de certains, on pourrait croire que la pension fédérale, après six ans de mandat, conduit aussi leur velléité à la veille de l'élection.

Le ciment de la souveraineté est aussi un élément friable de la cohésion subtile de tous ces constituants disparates. Le Bloc devrait déjà ne plus exister, compte tenu de sa création en vue de gagner le référendum perdu en 1994. Il ne tient maintenant sa légitimité au parlement canadien que de cette défaite et de l'hypothèse d'un autre référendum dans un avenir rapproché. Bien sûr il a été élu pour représenter les intérêts des Québécois à la Chambre des Communes. Mais ce n'était que pour un temps, assez court au demeurant. La prochaine élection donnera à ses élus une nouvelle légitimité nécessaire pour la poursuite de ce mandat.

Populaires chez les francophones du Québec, bien épaulés par le Parti Québécois et leur ancien-chef, Lucien Bouchard lui-même, les membres du BQ n'ont pas donné l'image d'un parti fort, possédant une base et une structure solides. Que la moitié seulement de ses membres en règle votent (par courrier) quand il s'agit d'élire le chef, apparaît plus comme une statistique négative que positive. Surtout quand on se targue de procéder à l'élection du chef par suffrage universel. Cinquante pour-cent de taux de participation, ça ressemble plus à une élection municipale.

D'autant plus qu'il y avait lutte. Il ne s'agit donc pas du plé-

biscite d'un chef adoré. L'enjeu était de taille; les membres n'en avaient pas conscience. Cela devrait être inquiétant à l'aube d'une campagne électorale, même quand on compte beaucoup sur le chef-fondateur pour soutenir la ferveur populaire.

Personne n'a par ailleurs été très surpris de la victoire de Gilles Duceppe. Avant même que Michel Gauthier ne succède à Lucien Bouchard, il était identifié comme le dauphin. Comme le seul élu devrait-on dire qui, l'an dernier, présentait des capacités de leader. Seul avec Michel Gauthier. Mais il n'aurait pu succéder directement à Lucien Bouchard: souliers trop grands à chausser. Il a fallu l'intérim du bon gars qu'était Gauthier.

Un an plus tard, un Yves Duhaime très souverainiste, au profil bien différent, a failli lui ravir la couronne qu'il portait presque dans les corridors derrière son chef. Dans la défaite d'hier celui-ci n'a d'ailleurs pas perdu beaucoup de plumes, malgré le fait qu'il ne se soit pas rallié. Par sa froideur devant la victoire de l'autre, par ses affirmations sur son incapacité à diriger le parti, il s'est positionné en réserve au cas où...

Car ce que Duhaime avait flairé, c'est la division autour de Duceppe. Celle-ci risque encore de le perdre. Mais Yves Duhaime pourrait-il recoller les morceaux advenant un autre putsch? Le Bloc risquerait plutôt de s'écarteler. Gilles Duceppe doit durer avant même de commencer. Il manquait l'euphorie à cette élection; elle apparaît plus comme le choix obligé que la dévotion pour le chef.

OPINION

Le choix entre le pain et les médicaments

M. Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

Nous sommes une équipe d'intervenants et d'intervenants sociaux et communautaires dans un CLSC en Estrie travaillant, entre autres, auprès des personnes à faibles revenus et nous voulons dénoncer la détérioration de leurs conditions de vie occasionnée, en grande partie, par les nombreuses coupures continues dans les divers programmes sociaux.

Nous constatons sans cesse l'accroissement de la pauvreté et ses effets dévastateurs. De plus en plus de gens souffrent de la faim et font davantage de demandes d'aide alimentaire. Ils sont maintenant confrontés au choix entre les aliments et les médicaments qui sont tous deux des conditions de base au maintien de la vie et de la santé. L'ensemble de leurs conditions matérielles (logement, habillement, transport...) se détériorent à un rythme rapide et l'accessibilité au travail demeure très problématique. Les effets de la pauvreté se traduisent par une profonde insécurité de base, la présence permanente d'une grande anxiété, un sentiment d'impuissance et de résignation. Nous craignons de voir se développer une génération d'enfants qui ne pourront apprendre et trouver les outils nécessaires pour se bâtir et devenir des adultes autonomes car ils n'auront pas les conditions essentielles à l'apprentissage académique et social.

Les notions de dignité de la personne, d'espérance et de qualité de vie deviennent de plus en plus vaines pour une partie de la population qui ne croit plus à l'égalité des chances

pour tous et toutes. Est-ce acceptable dans une société comme la nôtre? Combien de voix aurons-nous besoin à l'instar de celle de madame Françoise David de la Fédération des femmes du Québec, de celle de Monsieur Daniel Jacoby, protecteur du citoyen, et de Mgr Couture pour que soit entendu le message de défense des personnes plus démunies et qu'il y ait une redistribution plus équitable de la richesse et des mesures sociales plus adéquates.

Nous sommes en accord avec la clause d'appauvrissement zéro réclamée au sommet de l'économie et l'emploi en octobre dernier (à savoir de ne pas couper les plus appauvris(e)s et ce, pour le 20% le plus pauvre de la population. Les sentiments d'impuissance, de révolte et d'injustice qui nous habitent face à cette pauvreté grandissante nous portent à espérer que ce mot pourrait avoir un impact.

Gaby Boulay, organisatrice communautaire
Colombe Landry, intervenante sociale
Yvette Benjamin, travailleuse sociale
Lise Janelle, travailleuse sociale et sexologue
Chantal Czobor, intervenante sociale
Marcel Mathieu, intervenant social
Johanne Landry, psycho-éducatrice
Pierre Dion, travailleur social
Louis Bastien, travailleur social
Marie Lachance, organisatrice communautaire
Jocelyne Vigneux, psychologue
Viviane Picard, intervenante sociale
Nicole Racine, intervenante psycho-sociale
Thérèse Besnard, psycho-éducatrice
Hector Fillion, psychologue



POINT DE VUE

Me Jacoby et les «Enfants de Duplessis»

Le 20 novembre 1993, nous avons organisé un souper-causerie en hommage aux communautés religieuses pour faire contrepoids à la publicité tapageuse, et la plupart du temps injuste, contre des religieuses qui avaient mis tout leur cœur aux soins de ces enfants. Il s'agit d'un épisode à la fois admirable et par certains aspects douloureux de l'histoire du Québec où la société abandonnait aux religieuses et religieuses le soin de ces milliers d'enfants. La conférencière invitée, Mme Micheline Dumont, historienne chevronnée, a décrit les conditions socio-économiques dans lesquelles notre société évoluait en situant cette page de notre histoire dans le contexte culturel de l'époque.

Les orphelins

Le mot «orphelin», qu'on entend ordinairement d'un enfant qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux, s'est étendu abusivement à tous les enfants illégitimes, c'est-à-dire de mères sans alliance (filles-mères) qui, dans la culture de l'époque, les abandonnaient aux orphelinats. Les vrais orphelins ne dépassaient pas 12% dans l'ensemble de la province (seulement 3% à l'hospice du Sacré-Coeur à Sherbrooke). Dans la loi de 1937 où le gouvernement avait voté une assistance aux mères dites nécessiteuses, seules les mères légalement mariées en bénéficiaient: étaient exclues les mères sans alliance. La loi était sévère, moralisatrice et peu généreuse: elle ne laissait aux mères exclues d'autre choix que le placement de leurs enfants en institution. La culture de l'époque persista jusque dans les années 60. La charge de deux religieuses pendant ces années oscillait théoriquement entre 70 et 90 enfants, dont elles s'occupaient sept jours/semaine, 365 jours/année.

«Améliorations» dans les années 50

En ces années 50, on apporta une «classification» chez les enfants: les difficiles et les caractériels furent orientés vers les hôpitaux psychiatriques avec approbation d'un diagnostic médical qui était davantage un bordereau de transfert qu'une véritable analyse de comportement» (Mme Dumont). Cette pratique avec incitation obéissait aux directives du gouvernement provincial qui recevait un «per diem» fédéral dont il gardait le 1/3 dans ses coffres et ne remettait que les 2/3 aux communautés. Ce 1/3, s'il avait été laissé aux institutions aurait sans doute permis l'agrandissement ou l'ajout d'ailes supplémentaires là où la surpopulation était devenue chronique, i.e. à peu près partout.

Plusieurs de ces enfants du fait de ce classement par bordereau plus que par évaluation ont subi une injustice réelle. Nous avouons être rempli de sympathie pour ceux-là. L'allocation quotidienne, note le rapport du Protecteur du citoyen, Me Jacoby, «était nettement insuffisante pour couvrir les frais de fonctionnement».

Observations

Dans les provinces anglophones, les enfants dits «illégitimes» étaient placés dans des familles. Certains ont connu sûrement un sort heureux. D'autres non. Une multitude de poursuites concernant des abus physiques ou sexuels ont abouti à des compensations.

Au Québec, une seule personne, un laïc, a fait objet de poursuite et de condamnation. D'où nous estimons que la généralisation d'abus sexuels, à peu près inexistant chez des religieuses, est en plus injuste et maladroite de la part des plaignants(es).

À la suite d'une étude de ce dossier pour lequel nous avons reçu de M. Guy Rocher sociologue, des études qu'il avait effectuées, entre autres, sur cette période, il nous a paru évident qu'il est facile de porter des accusations générales sur des personnes dont la plupart sont décédées. Les réclamations de Me Fauteux, le procureur de ces ex-orphelins qui voulait tenter un recours collectif de 700 000 \$/orphelin, réclamation qu'il affublait de «symbolique» en regard des dommages subis, était sans fondement et ridicule: de quoi donner une retraite dorée pour les bénéficiaires et lui-même. Des personnes ont réellement subi des injustices; celles-là individuellement peuvent tenter des poursuites.

Révolution tranquille

Quand commencèrent à proliférer travailleurs sociaux, psychologues, etc., on entreprit un travail systématique de dénigrement d'un système qui avait répondu à une autre culture. La technocratie québécoise a construit son identité sociale sur le rejet absolu du système qui l'a précédé (Mme Dumont); pour y arriver, elle n'a pas hésité à dénigrer systématiquement les religieuses et les revendications de ces ex-orphelins sont un sous-produit vicieux de cette première injustice.

Conclusion

Est-il nécessaire de conclure que les religieuses ne doivent aucune excuse, pour avoir soulagé la misère des milliers d'enfants, et que la recommandation de Me Jacoby manque de rigueur. Notons que les abus sexuels notés sont généralement le fait d'hommes.

Si, dans les communautés masculines, on a

honnêtement vérifié la plausibilité ou la probabilité d'abus sexuels (un des soussignés a rencontré plusieurs ex-enfants qui n'en ont pas fait mention ou les a carrément niés), ces communautés pourraient offrir des excuses, comme l'ont fait celles de Mount Cashel à Terre-Neuve, d'Alfred en Ontario, ou les Oblats pour certaines écoles de «canadianisation» des Indiens dans l'Ouest.

Le rapport suggère cependant une indemnisation sans égard à la faute, mais curieusement qui sera basée sur certains critères: années de résidence, abus sexuels réels (comment les vérifier?), abus physiques, etc. Comme il est évident qu'il y a eu des injustices, même évidentes souffrants, comme l'ont fait d'autres provinces canadiennes.

Nous voyons mal que l'Ordre des médecins accepte de contribuer aujourd'hui pour des membres, en nombre minime, qui obéissent le plus souvent à des directives de l'État. Quant aux religieuses, qui continuent encore aujourd'hui à soutenir et parfois maintenir des multitudes d'oeuvres, elles ne pourraient consentir ni en justice, ni en charité à quelque versement que ce soit. Les oeuvres ou organismes qu'elles soutiennent se préparaient d'ailleurs à une opposition sérieuse à quelque indemnisation de leur part, ce qui, inévitablement, les auraient eux-mêmes injustement privés et dont bénéficierait certainement certains membres ou bénéficiaires qui ont fait partie des ex-orphelins.

Le comité d'hommages aux communautés religieuses
Marie-Antoinette Sylvestre
Marcel Bureau, directeur de la S.S.J.B.
Bruno Dandenault, prêtre

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur
		Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
				Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur
					Serge Nadeau Adjoint au directeur

Jean Charest mènera une campagne à l'américaine

□ Réductions d'impôt et des cotisations à l'assurance-emploi...

Alain GOUPIL

Sherbrooke

Tout comme Bill Clinton l'a fait aux dernières élections présidentielles américaines, Jean Charest n'hésite-

FAITS DIVERS

Drogue: un adulte et quatre ados arrêtés

Sherbrooke (psj) - En appui à leurs collègues-enquêteurs qui participent au programme de lutte contre le trafic de drogue dans les écoles, des membres de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont effectué une perquisition dans un logement du quartier Est de Sherbrooke, au début de la fin de semaine.

Sur les lieux, ils ont procédé à l'arrestation de cinq personnes, à savoir un père de famille, âgé de 41 ans, deux de ses enfants et deux autres adolescents dont les âges varient de 15 à 17 ans.

Tous les cinq sont soupçonnés d'avoir fourni des stupéfiants à des étudiants.

À la SQ, on a bien spécifié que cette intervention de l'ECO se voulait une continuité du travail amorcé dans une école.

On constate que la présence policière dans le milieu étudiant amène les revendeurs à agir à l'extérieur des terrains de l'école.

Les policiers ont saisi dans le logement diverses quantités de stupéfiants de diverse nature: plants de marijuana, grammes de marijuana, LSD sous forme de buvard et même du haschisch.

La valeur des stupéfiants découverts s'établit à quelque 2000 \$.

Des accusations seront portées dans cette affaire.

Encore deux conducteurs ivres

Sherbrooke - Le début de la semaine, à Sherbrooke, s'est déroulé comme la dernière semaine s'était terminée... avec l'arrestation de deux conducteurs ivres.

Vers 4 h 45, hier, rues King Ouest et Léger, presque aux limites de Sherbrooke, un automobiliste, âgé de 19 ans, de Rock Forest s'était carrément endormi au volant de sa voiture alors qu'il était immobilisé dans la voie pour le virage à gauche.

Les patrouilleurs municipaux de Sherbrooke qui passaient par là ont éprouvé de la difficulté à tirer du sommeil le conducteur. Une fois éveillé, son attitude a trahi les symptômes de l'ivresse, si bien qu'il a eu droit au «taxi-patrouille» jusqu'à la clinique de prélèvement des échantillons d'haleine.

La fatigue, l'heure tardive et les quelque 170 et 180 milligrammes d'alcool par 100 millilitres expliquaient la chute dans le sommeil.

Au sujet de l'autre arrestation pour ivresse au volant, il faut dire que le conducteur a donné bien du fil à retordre aux policiers.

Il avait été repéré un peu avant minuit, rue Jacques-Cartier Sud, à Sherbrooke, filant à 87 kilomètres-heure dans une zone de 50.

Il roulait sans avoir bouclé sa ceinture de sécurité.

Dans l'intersection King Ouest et Jacques-Cartier, il a viré à gauche sans attendre la flèche verte. Son attitude démontrait qu'il ne voulait rien savoir des policiers.

Il a immobilisé son véhicule dans la cour d'un restaurant puis est parti à pied.

Les policiers l'ont rejoint, appréhendé et mené à l'alcootest.

La seule collaboration du conducteur a été de s'être prêté aux prélèvements d'échantillon d'haleine qui ont révélé des teneurs de 140 et de 130 milligrammes d'alcool par 100 millilitres.

L'individu n'a jamais voulu décliner son identité. Il a refusé de collaborer sur toutes les demandes qu'on lui a adressées. Des agents de la Sûreté du Québec qui ont effectué une halte au 400 rue Marquette étaient à peu près certains de l'identité de l'homme, âgé dans la quarantaine, en le comparant à une photographie.

D'autres vérifications devaient être effectuées durant la journée, hier.

Si l'individu était celui que l'on croyait, alors il avait les meilleures raisons du monde pour ne pas dévoiler, qui il était, car des enquêteurs voulaient le rencontrer et il croulait sous les mandats de toute sorte.

Son seul comportement de la nuit de dimanche à hier lui a valu une accusation d'ivresse au volant, une vitesse excessive, le non-port de la ceinture de sécurité et entrave au travail des policiers.

Le vicaire s'affaisse

Sherbrooke - Les quelque 350 paroissiens qui participaient à l'office dominical de 10 heures, le 16 mars, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue Saint-Michel, à Sherbrooke, ont vécu une bonne frousse quand ils ont vu le vicaire Rosaire Bisson s'affaisser dans le fauteuil du curé André Giroux.

On a cru un moment à un malaise de nature cardiaque.

La messe qui en était rendue à l'Offertoire et qu'avaient concélébrée le curé Giroux et l'abbé Bisson, âgé de 71 ans, a donc été momentanément interrompue le temps de porter secours au prêtre, d'assurer le service des techniciens-ambulanciers et le transport vers l'hôpital.

Après divers examens, l'abbé Bisson a pu quitter l'hôpital le jour même. On était rassuré côté coeur et on pensait davantage à un malaise de nature grippale.

ra pas à se servir de son jeune âge pour battre Jean Chrétien et Preston Manning, lors de la prochaine campagne électorale fédérale.

Tout comme Bill Clinton, le chef du Parti conservateur entend rappeler qu'à 38 ans, il est le seul chef d'un parti national à pouvoir faire entrer le Canada dans le XXI^e siècle. Ce à quoi Jean Chrétien (63 ans) et Preston Manning (54 ans) ne peuvent aspirer, selon les stratèges conservateurs.

«Je n'ai pas l'intention d'insister là-dessus parce qu'à mon avis c'est implicite. Je suis jeune, j'ai beaucoup d'expérience et les gens le savent. Pour moi l'âge, c'est d'abord et avant tout une question de vision et d'attitude», explique Jean Charest qui procédera demain à Toronto au lancement de son programme électoral.

De là à penser que Jean Charest va mener une campagne à l'américaine, il n'y a qu'un pas. Un pas que même ses principaux conseillers n'ont aucune réticence à franchir.

«À la fin de la campagne, Jean Chrétien va ressembler à Bob Dole et Preston Manning à Ross Perot», a déclaré l'un d'eux, visiblement confiant en vue des élections que l'on prévoit entre la fin mai et le début juin.

Réductions de taxes

Mais en plus de faire étalage de son

âge, de son expérience en politique et de son dynamisme tout à la fois, Jean Charest se propose aussi de parler abondamment de finances publiques et plus particulièrement de réductions de taxes et d'impôt.

Ainsi, le programme conservateur qui sera dévoilé demain prévoit dans un premier mandat:

- une réduction du taux d'imposition personnel passant de 17 à 15 p.cent pour les bas salariés; de 26 à 25 p.cent pour les revenus moyens; et de 29 à 26 pour cent pour ceux dont le revenu est parmi les plus élevés au pays.

- une réduction immédiate des cotisations à l'assurance-emploi: celles-ci passeront de 2,90 \$ à 2,20 \$ pour chaque tranche de 100 \$ de salaire assurable.

Les conservateurs sont à ce point convaincus qu'il s'agit là d'objectifs «réalisables» qu'ils ont même prévu «une mini-récession» en 1998 et affirment que ces politiques s'inspirent de données encore plus conservatrices (sans jeu de mot) que celles contenues dans le dernier budget Martin.

Enfin, advenant un deuxième mandat, les conservateurs promettent alors d'instaurer un régime d'imposition unifié, communément appelé «flat rate», et grâce auquel il n'y aurait plus que deux taux marginaux d'imposition, soit 15 et 25%, selon l'échelle de revenus.



Pour tout renseignement gouvernemental

Communication-Québec

Guide d'utilisation des médias 1996

Ce guide est un manuel d'initiation à l'utilisation des médias. Les représentants d'associations, d'institutions ou d'organismes qui œuvrent sur la scène nationale, régionale ou locale y trouveront tout ce qu'il faut savoir pour communiquer efficacement grâce à l'intermédiaire des médias.

Le guide traite, entre autres, du plan d'intervention, de la stratégie de communication, des caractéristiques de chaque type de média, des techniques d'intervention comme le communiqué, la conférence de presse, l'entrevue et le message publicitaire.

Ce guide de 124 pages est vendu au prix de 19,95 \$ dans les librairies et chez le concessionnaire des Publications du Québec à Sherbrooke, la Librairie G.G.C., 65, rue Belvédère Sud, téléphone 566-0344.

Un congé pour la période de Pâques?

Selon la Loi sur les normes du travail, pendant la période de Pâques, les travailleurs ont droit à un jour férié, chômé et payé. Il peut s'agir du ven-

dredi saint ou du lundi de Pâques, au choix de l'employeur, ou encore du dimanche de Pâques pour les salariés travaillant dans un établissement commercial habituellement ouvert le dimanche, mais qui est fermé le dimanche de Pâques en vertu de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux.

Un salarié a droit à ce congé lorsque ces trois conditions sont respectées:

- que le congé coïncide avec un jour habituellement travaillé;
- avoir au moins 60 jours de service continu dans la même entreprise;
- ne pas s'absenter, sans autorisation ou raison valable, la veille ou le lendemain du congé.

Pour toute question, il faut téléphoner à la Commission des normes du travail au numéro 1 800 265-1414 (sans frais), du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. À ce même numéro, un service informatisé de renseignements est accessible 24 heures par jour.

COMMUNICATION-QUÉBEC
 Sherbrooke: 820-3000
 Drummondville: 475-8777
 Theford Mines: 338-0181
 Ailleurs, sans frais: 1 800 363-1363

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.



neon 1997



12 797\$*

Ensemble 21A - 2 portes ou 4 portes

- ▶ Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch
- ▶ Transmission manuelle à 5 rapports
- ▶ Deux sacs gonflables

- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Console centrale avec accoudoir, double porte-gobelets
- ▶ Vitres teintées

- ▶ Excellente économie d'essence (5,4 L/100 km)
- ▶ Roues de 14 po.
- ▶ Miroirs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.

78475

ATTENTION

VÉZINA**Réponse à la dame prudente**

Louisette

**Collaboration spéciale**

Il disait avoir un supplément de revenu. C'était pour sa femme, pas pour lui. Elle est morte. Il n'en a plus besoin. Il doit être habitué de faire de l'argent avec les femmes et il veut que la deuxième fasse pareil.

Merci mon Dieu de ne pas avoir eu affaire à un homme comme ça.

Tenir la maison d'une autre personne, prendre soin d'un homme et recevoir ses enfants, ça vaut une pension et bien plus que cela selon moi, même le loyer gratuit. J'espère qu'elle n'embarquera pas dans cette proposition.

S'il s'est marié avec elle pour qu'elle prenne soin de lui qu'il vende sa maison. Il va arriver.

Ses revenus de placements à elle viennent aussi de son défunt mari et devraient revenir à ses enfants à elle et non à lui.

Je trouve cela bien épouvantable que cette femme-là soit prise comme ça. D'avoir affaire à un homme aussi méchant, un imposteur qui veut tout avoir sans rien donner. Cette femme-là fait pitié.

Il y avait une entente entre eux avant de se marier. J'espère qu'elle n'embarquera pas dans cela. Moi je lui conseillerais de sortir de ce couple-là avant qu'il ne soit trop tard.

Je connais une femme solide qui s'est retrouvée avec un homme comme ça et elle est devenue folle. Elle a du être traitée en santé mentale. De toute façon cet homme-là va la briser d'une façon ou d'une autre. Présentement, c'est l'argent, plus tard ce sera autre chose.

Vous dites qu'un conjoint en fin de vie est un cadeau du ciel. Pas un conjoint comme ça! C'est la pire erreur de sa vie.

Y pas d'amour dans cette histoire, c'est une question d'utilité. Moi je m'en irais.

Dame digne du troisième âge

C'est une façon de voir. Très direct. Vous voyez encore plus clair que moi. Je pensais qu'un supplément de revenu était pour ceux qui manquaient d'argent. Propriétaire, quelqu'un peut dire qu'il manque d'argent? Autrement dit cette maison est trop lourde à assumer financièrement pour Monsieur tout seul. Il a besoin de l'argent d'un autre pour la garder et du temps gratuit d'une femme pour prendre soin de lui, de sa maison et de ses enfants.

Ma tante est morte de peine, suite à une histoire semblable. Elle s'est quand même divorcée avant de donner l'argent de son ancien mari à un autre.

Question de choix personnel.

Merci Madame du support que vous apportez à Madame Prudente.

Cassette de La Sérénité

J'ai essayé de trouver la cassette La Sérénité de Diane Gauthier, ici en ville comme vous l'avez mentionné. Je n'ai pu le trouver.

Ma fille de 14 ans s'est suicidée l'an passé et j'ai besoin de m'accrocher à des valeurs de cette prière. Savez-vous où je peux me la procurer.

Merci encore pour votre chronique.

Roselyn

Voici au 514-523-3018 ou plus tard au libraire «à plusieurs succursales» en ville. Ce dernier m'assure pouvoir l'offrir d'ici peu.

Bonne Chance Roselyn. Bonne récupération. Je vous embrasse fort.

À Jeudi et Mardi

Louissette Vézina, 1950, rue Roy, Sherbrooke, QC
J1K 2X8 (564-5456 poste 778)

Et si c'était le temps de changer...

Vous ne vous sentez pas apprécié ?

Vous méritez mieux. Chez **mbanx**^{mc}, nous ne nous contentons pas d'exprimer notre respect à nos membres.

Nous le manifestons. C'est ainsi que nous avons créé les **récompenses mbanx** : de véritables primes en argent versées dans les comptes de nos membres, selon le volume d'affaires qu'ils transigent avec nous.

Mais au-delà de l'argent, **mbanx**, c'est aussi un tout nouveau concept de service. Nous mettons à votre disposition un directeur de portefeuilles qui ne vous traite pas comme un numéro. Il est là pour vous écouter, pour vous proposer des moyens de réaliser vos objectifs et pour vous aider à atteindre votre but. Pour y arriver, il peut compter sur une équipe de professionnels du domaine financier attachés à la plus ancienne banque au Canada. Enfin, il se plie à notre garantie de satisfaction.

Vous vous sentez coincé par le temps ?

Cessez de vivre selon leur horaire. Pourquoi vous soumettre à quelqu'un qui vous dicte où et quand vous devez effectuer vos transactions bancaires ? Chez **mbanx**, votre horaire est le nôtre. Nous sommes là quand vous avez besoin de nous. Peu importe ce que vous attendez de nous : obtenir un emprunt, renouveler votre prêt hypothécaire, vérifier l'état de vos liquidités, acheter un CPG... Vous pouvez compter sur un directeur de portefeuilles, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour vous venir en aide et vous conseiller. Et si vous n'avez pas le temps d'effectuer vos transactions bancaires de base par téléphone, vous pouvez alors utiliser un guichet automatique (GA). Ou Internet. Et si vous êtes vraiment coincé, nous pouvons même vous faire parvenir ce dont vous avez besoin par messenger... à un tarif plus avantageux que celui que vous offre la plupart des services de messagerie. Tout ça, parce que notre rôle est de vous simplifier la vie et de vous donner accès à un meilleur mode bancaire.

Vous payez plus que cela ne vaut ?

Alors pourquoi le faites-vous ? Vous pouvez cesser de payer tous ces petits services en sus que vous impose votre banque. Passez à **mbanx**. Nos frais mensuels fixes couvrent toutes vos transactions courantes et même plus. Alors vous pouvez utiliser votre carte **mbanx** pour régler vos achats par paiement direct ou dans tout guichet automatique bancaire des réseaux INTERAC^{MDI} et Cirrus^{MDI}, aussi souvent que vous le voulez. Nous ne vous facturerons aucuns frais. Et nous ne vous facturerons aucuns frais pour utiliser les services téléphoniques bancaires ou pour effectuer vos transactions sur Internet. Vous ne payez que 13 \$ par mois. Bien sûr, cela élimine les surprises que réservent les relevés de compte mensuels. Mais nos membres ne semblent pas s'ennuyer de ces surprises.

**Il faut nous parler.
Nous pouvons vous aider.**

mbanx^{mc}

UNE DIVISION DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

1 800 473-9960

Le mode bancaire complet par téléphone, télécopieur, GA et ordinateur.

^{mc} Marque de commerce de la Banque de Montréal.

^{MDI} INTERAC est une marque déposée d'Interac Inc. et Cirrus est une marque déposée de Cirrus Systems Inc.

La Banque de Montréal est un usager sous licence de ces marques.